



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLERANS

COMPTE RENDU DU 28 JANVIER 2021

PRESENTS

M. MONTI, M. MOURET, Mme BEYNEY, M. BARBAT, Mme BRUNET-GARRIGUE, M. GAUME, M. GEERDENS, M. REVERSADE, Mme TORRES

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

M. BIATO, Mme NISSATO

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h10.

1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 17 décembre 2020 à l'unanimité.

2. Validation de la création d'un contrat emploi aidé(PEC)

Le Conseil Municipal envisage d'apporter une aide au cantonnier grâce à l'emploi d'un jeune via un Parcours Emploi Compétence(PEC).

Mme Nadine Beyney apporte quelques précisions : L'aide de l'Etat peut aller jusqu'à 60 % du Smic brut, pour une durée du travail allant de 20 h à 26 h hebdomadaires. La convention a une durée de 12 mois maximum, reconductible pour au moins 6 mois.

Une période de stage de 2 semaines et une période d'essai d'un mois pourraient précéder un CDD d'un an, à partir du 1^{er} mars.

Le Conseil municipal approuve la démarche à l'unanimité.

3. Renouvellement de la convention Pôle Santé et Sécurité au Travail avec le CDG 24

Le Conseil Municipal prend acte du renouvellement de la convention pour une durée d'un an.

4. Redevance d'occupation du domaine public routier (Orange, Enedis)

Les opérateurs de réseaux (Orange, Enedis) versent à la commune une redevance d'occupation du domaine public. Or la Communauté de communes (CCBDP) a la charge d'une partie de la voirie. Aussi, M. le Maire propose de reverser à la CCBDP le montant de la redevance perçue correspondant à la part de cette voirie.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

5. Point sur les travaux en cours ou à prévoir

5.1 Mairie

Le bureau du secrétariat est en cours de rénovation. Les trous autour de la fenêtre et au niveau du sol côté couloir ont été rebouchés. La peinture a été refaite. Les travaux d'électricité (déplacement de prises de courant et de prises téléphoniques, éclairage) sont en cours. Le revêtement de sol devrait être posé la semaine prochaine.

5.2 Route de Liorac à l'entrée du bourg

Le Conseil examine le devis de la Société « Trait Carré » pour la réfection du soutènement de la route suite à un éboulement. Tous les conseillers souhaitent voir un autre devis.

5.3 Aménagement du jardin du souvenir au cimetière

M. Laurent Barbat présente le devis de la Société « Marbrerie de la Nauve » pour la création de nouvelles urnes sur plots. Il convient là aussi de contacter un autre fournisseur.

6. Régularisation de chemins ruraux

M. le Maire fait part de la demande de M. Gérard Mouret de pouvoir procéder à la régularisation de l'assiette et de l'emprise de portions de chemins ruraux sur les secteurs de : 1. Les Neuf Pierres 2. Ménoye 3. Leycot.

Le Conseil Municipal prend connaissance des plans qui illustrent les dits secteurs, et les différentes opérations susceptibles d'être réalisées.

M. Gérard Mouret précise qu'il prendra en charge les frais de géomètre, afin de matérialiser les opérations de régularisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (à l'exception de M. Mouret, qui ne prend pas part au vote) donne un avis favorable à la réalisation de cette opération. Une ou plusieurs délibérations ultérieures compléteront les modalités de ces opérations, ainsi que les prises en charge financières qui en découlent. Un avis favorable est également donné pour l'acquisition par la Commune de la parcelle section D n°639, située aux Neuf Pierres, appartenant en copropriété à MM. Gérard Mouret et Laurent Grey, pour la réintégrer dans le domaine communal en tant que chemin rural.

7. Questions diverses

7.1 **Transport scolaire**

Un nouveau circuit de ramassage scolaire a été étudié pour pouvoir desservir Bénéventie. Ce circuit comprendrait 4 arrêts : La croix des voleurs (à Saint-Capraise), Bénéventie (au niveau du panneau d'affichage municipal), Tuilières, et retour à Saint-Capraise en longeant la Dordogne.

Le Conseil examine un projet de courrier, cosigné par les maires de Cause de Clérans et de Saint-Capraise, demandant au Président du SIVS la mise en œuvre de ce circuit auprès du transporteur.

Le Conseil Municipal approuve l'envoi de ce courrier à l'unanimité.

7.2 **Déploiement de la fibre**

Le remplacement des lignes téléphoniques en cuivre par la fibre optique, prévu pour la période 2022-2025, devrait être avancé. Un assistant à Maître d'Ouvrage devrait contacter la Mairie prochainement.

7.3 **Raccordements aux réseaux**

Les raccordements de terrains constructibles aux réseaux nécessitent dans certains cas la traversée de la chaussée. Le Conseil Municipal, souhaitant harmoniser les pratiques, adopte la délibération suivante :

Prise en charge de travaux de traversée de route en souterrain dans le cadre du raccordement au réseau de télécommunications

Dans le cadre de sa politique d'enfouissement des réseaux, et notamment du réseau de télécommunications « Orange » en traversée de route communale (voies communales, chemins ruraux revêtus), le Conseil Municipal donne un avis favorable à la prise en charge de ces travaux, et ce uniquement dans les conditions précitées ci-dessus, et hors cadre des travaux d'effacement ou d'enfouissement portés par le SDE 24 et des travaux réalisés en terrains privés.

Une demande devra être faite à la Mairie par le pétitionnaire. La commune traitera chaque demande indépendamment, au cas par cas, sur la base d'un devis estimatif du coût des travaux. Ce devis devra être approuvé par décision du Conseil Municipal avant toute réalisation.

8. Prochaine réunion

25 février 2021 à 19 h.

Fin de la réunion : 22h40.